

BORDEAUX

258 045 habitant.es dont 2 500 sans domicile fixe

À l'échelle de l'agglomération, environ 2 500 personnes vivent sur une centaine de squats et de bidonvilles.

Eau, assainissement, hygiène et précarité à Bordeaux



68

FONTAINES PUBLIQUES

1 fontaine
pour 3 794 habitants

- Accessibles 24h/24h, gratuites, 12 restent ouvertes de mi-novembre à mi-mars.
- Difficultés pour remplir un bidon d'eau (modèle de fontaine de type "Wallace").

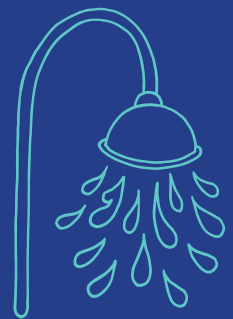


72

TOILETTES PUBLIQUES

1 toilette
pour 3 583 habitants

- Insuffisantes, certaines fermées la nuit ou hors service.
- Les 20 urinoirs ne sont pas adaptés aux femmes et aux personnes à mobilité réduite.
- Des quartiers de vie peu desservis comparé aux besoins.



0

BAIN DOUCHE PUBLIC

- Quelques douches fournies par des associations (Restos du Cœur, Foyer fraternel, Réseau Paul Bert, Secours catholique, Emmaüs, La Case, Le centre Planterose, la Bagagerie).
- 1 camion douche de la Croix rouge (6 douches quotidiennes).

Principaux constats et défis à relever

- Forte volonté politique d'installer un accès à l'eau dans les squats, en priorité sur les terrains dont la ville est propriétaire (20 raccordements ont été effectués et sont toujours en place, exceptés ceux installés sur des sites désormais expulsés).
- Plusieurs centaines de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau ni à des toilettes sur leur lieu de vie.
- Les fontaines qui ne fonctionnent plus ne sont pas entretenues ou remises en état.
- Le besoin de formalisation d'un espace de dialogue entre les acteurs associatifs et institutionnels pour faciliter la construction de solutions pérennes et concertées.
- Le manque d'accès à l'eau a des conséquences de santé publique et de pollution environnementale (exposition plus forte aux risques épidémiques et aux pathologies dermatologiques et digestives, exacerbation des inégalités, atteinte à la dignité humaine, difficile réinsertion sociale et professionnelle et atteinte à la réussite scolaire pour les enfants).

Une coopération décentralisée pour l'eau et l'assainissement

- Pour la période 2017-2019 (appel à projets triennal), Bordeaux métropole a affecté 483 116 euros à la solidarité décentralisée dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (en moyenne 161 205 euros par an).

On vous demande votre avis ?

- Aucun mécanisme participatif n'existe à ce jour sur les enjeux d'eau et d'assainissement.

Quelles aides au paiement des factures d'eau ?

- Expérimentation du *chèque eau* depuis 2014.
- Il est possible d'obtenir une aide curative sous forme d'un abandon de créance sur la facture d'eau via le Fonds de Solidarité pour le Logement.

Et en temps de crise sanitaire ?

- Les infrastructures d'accès à l'eau fonctionnelles ont été maintenues, celles hors d'usage n'ont pas été réhabilitées.
- Les équipes de Eau Bordeaux Métropole ont établi un plan de continuité du service pour assurer la production et l'approvisionnement en eau des usager.es.

Nos recommandations à l'attention des décideur.es locaux



Soutenir et collaborer avec les organisations de la société civile engagées en faveur d'un accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus précaires vivant sur le territoire.



Recenser les zones et terrains sans accès aménagés à l'eau et à l'assainissement et rendre l'information transparente et accessible à tou.te.s.



Développer les mécanismes de participation citoyenne pour l'eau et l'assainissement et la codécision (par exemple à travers la mise en place de commissions consultatives des services publics) avec des approches participatives incluant tous les acteur.rice.s du territoire (élu.e.s, associations, comités d'usager.es).